

Afin de vous connecter aux télé-services du collège, vous devez passer par le site du collège : <https://www.college-podensac.fr/>

**Collège G. Brassens**  
33720 Podensac





E.N.T. par O.S.E E.N.T. Téléservices Nous contacter Problème connexion Pronote Professeur

Si vous cliquez sur le lien **ENT par O.S.E** cela vous donne accès directement à **Pronote** qui permet :

- De suivre la scolarité de votre enfant
- De communiquer avec les enseignants ou les services administratifs (le secrétariat de gestion, le secrétariat de direction)

Si vous cliquez sur le lien **ENT Téléservices** cela vous donne accès directement à **Scolarité Services** qui permet notamment :

- Les changements d'adresses ou de téléphone,
- Le paiement des frais de restauration,
- La demande de bourse en ligne,
- L'inscription au lycée en fin d'année pour les élèves de 3ème

Que vous souhaitiez vous connecter à ENT par O.S.E ou à ENT Téléservices, il vous faudra renseigner l'**identifiant** et le **mot de passe** remis par le collège. Attention : lors de la première connexion, vous devrez personnaliser votre mot de passe.

**SCOLARITÉ SERVICES**

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

**Je me connecte avec mon compte ATEN**

vous identifiant

vous mot de passe

**VALIDER**

identifiant oublié ? +

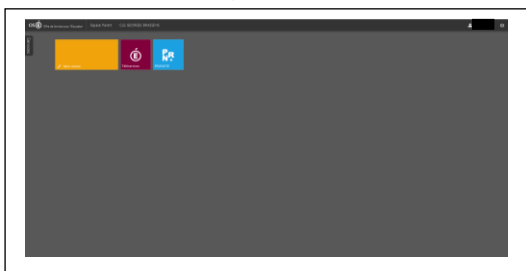
mot de passe oublié ? +

**Je me connecte avec FranceConnect**



S'identifier avec FranceConnect

Qu'est ce que FranceConnect?



**SCOLARITÉ SERVICES** Dernière connexion le 10/06/2019

**MON COMPTE**

- ACCUEIL
- FICHE DE RENSEIGNEMENTS
- PAIEMENT EN LIGNE DES FACTURES
- BOURSE DE COLLÈGE
- LIVRET SCOLAIRE (CP - 7)
- BOURSE DE LYCÉE
- CAHIER DE TEXTES
- ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL
- COLLÈGE GÉRARD BRASSENS
- CONTACT
- SE DÉCONNECTER

**ACCUEIL**

**MESSAGE DE L'ÉTABLISSEMENT**

Bienvenue sur le portail de service en ligne pour votre enfant. La demande de bourse de collège peut être réalisée de manière dématérialisée dès aujourd'hui **jusqu'au 17 octobre 2019**. Vous pouvez solliciter l'établissement (via scolarité, professeurs principaux et service de gestion) pour utiliser ce service, et vous reporter aux documents d'information qui vous ont été remis pour vous accompagner dans cette démarche [Suive...]

**BOURSE DE COLLÈGE**

Pour faire votre demande, prenez votre avis d'impt 2018 sur les revenus 2017.

Pour vous connecter à l'ensemble des télé-services du collège, vous devez utiliser vos codes et non ceux de votre enfant. Vos codes vous permettent d'accéder aux mêmes informations que votre enfant, et de plus, vous permettent d'accéder à des renseignements supplémentaires de la vie scolaire, de la direction et des données financières.

Ces codes d'accès vous permettront de suivre la scolarité de votre enfant au collège et au lycée, il est donc impératif que vous les conserviez et les utilisiez régulièrement.